

Hérépian Inscriptions au service de téléalerte

La commune d'Hérépian peut être touchée par ce que l'on appelle administrativement des risques majeurs.

Les inondations de l'Orb ou de la Mare en sont généralement la cause principale. À ce jour, les personnes concernées par ces débordements ou ces crues sont informées par le biais d'agents municipaux ou d'élus : téléphoniquement ou par leurs déplacements.

Il devenait important de moderniser le système en mettant en place un service automatisé par voie téléphonique.

Grâce à la consultation lancée par la mairie de la Tour-sur-Orb, et l'adhésion d'une dizaine de communes de Grand Orb, il sera désormais possible pour la municipalité de lancer une alerte de manière rapide par le biais d'un message téléphonique, que le grand public recevra sur les téléphones fixes ou portables. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire gratuitement via deux possibilités : soit en remplissant un imprimé disponible à l'accueil de la mairie, soit en le faisant directement de chez soi,



□ Le village a connu des inondations par le passé.

sur le site de la commune (www.mairieherepian.fr, rubrique accueil).

Après cette inscription et en cas d'alerte, les numéros enregistrés recevront un message vocal ou un SMS selon le cas.

Dans un premier temps, la municipalité a décidé de ne diffuser uniquement que des alertes concernant les inondations, le système pouvant évoluer ultérieurement pour d'autres formes de messages.

Les autres moyens de communication habituels ne seront pas pour autant abandonnés, tels les messages sur le panneau lumineux, le site de la commune (www.mairieherepian.fr), sa page Facebook ([mairieherepian](https://www.facebook.com/mairieherepian)), les panneaux d'affichage.